



INSTITUT SUPERIEUR D'ADMINISTRATION DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE SANTE

Arrêté N°2017 / 088/MESR/DES/SG ;
Arrêté N° 108/2021/MESR/SG/DES ; Arrêté N° 030 /2025/MESR/DES/SG.

AUXILIAIRE EN PHARMACIE

Domaine : Sciences de la santé

Mention : Pharmacie

Spécialité : Auxiliaire en pharmacie

Grade : Licence

Durée : 06 Semestres

Crédits : 180

Profil d'entrée : Baccalauréat de préférence dans les séries A, C, D

Date de la rentrée académique 2025-2026 : 13 OCTOBRE 2025

DIPLOME D'ETAT OBTENU EN FIN DE FORMATION	
FRAIS D'INSCRIPTION	FRAIS DE SCOLARITE
FRAIS D'ASSURANCE	
1 ^{re} année AP	<i>Veuillez-vous adresser au secrétariat sur le +228 91 78 50 14, pour plus d'information sur les frais de scolarité, d'uniforme et d'inscription.</i>
2 ^e année AP	
3 ^e année AP	
MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE	1 ^{re} tranche → 50 % au début de la rentrée académique 2025-2026
	2 ^e tranche → 25 % fin janvier 2026
	3 ^e tranche → 25 % fin mars 2026
	<i>Les frais de scolarité sont payables à la banque :</i> ECOBANK : Code IBAN : TG53TG0550172414090473400166 / ORABANK : Code IBAN : TG53TG1160101107486050010171 BTCL : 0104823247100101-28
Internet	<i>Gratuit</i>
Uniforme	<i>Ensemble costume (pantalon ou jupe, cravate, chemise, Gilet) et un T-shirt</i>

NB : les frais d'inscription et de scolarité peuvent connaître de modification à tout moment

- ❖ Frais de dépôt et d'études de dossiers : **15 000 F** pour les nationaux et **20 000 F** pour les étrangers.
- ❖ Les frais versés à l'ISAGES, ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement ou d'un transfert.
- ❖ Tous les paiements se font directement à la banque sur le compte de l'ISAGES.

DOSSIER A CONSTITUER

1. Une demande d'inscription adressée au Directeur Général, précisant l'option choisie
2. Un curriculum vitae
3. Une copie légalisée de l'attestation du Bac 2 ou du dernier diplôme
4. Une copie légalisée du relevé de notes du Bac 2
5. Une copie légalisée de l'acte de naissance
6. Une copie légalisée du certificat de nationalité ou un duplicata
7. Deux (02) photos passeport
8. Une copie de la carte d'identité
9. Une copie du reçu des frais d'étude de dossier

Former des élites, c'est notre métier

Siège: Avenue Pya (Totsi). non loin de la station d'essence SANOL de Totsi BP: 18BP363LOME18 Lomé-TOGO
Tel: (228) 22 51 56 57 / 91 78 50 14 / 97 37 23 28 Site web: www.isagestogo.com E-mail: contact@isagestogo.com
N de Compte BTCL: Tg024 01048023247100101 28

FOURNITURES SCOLAIRES

- 1 ou 2 cahier(s) par matière, 1 calculatrice, stylos, crayons, gommes, règle, correcteur, etc...
- une blouse
- un ordinateur portable et une clé USB

PROGRAMME

Le programme du parcours licence est sur 6 semestres, conformément au système LMD. Les cours sont du jour comme du soir.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des auxiliaires en pharmacie capables de gérer l'accueil des clients, d'identifier des prescriptions figurant sur les ordonnances médicales, d'expliquer aux clients les modalités pratiques des prescriptions médicales.

STAGE : l'ISAGES garantit un stage pratique à la fin de chaque année académique dans les hôpitaux, cliniques, CMS et dans les pharmacies.

DEBOUCHES

L'Auxiliaire en pharmacie est un professionnel de la santé. Il a pour rôle d'accueillir les usagers de la pharmacie, de servir les médicaments, d'expliquer la médication prescrite par le médecin, de relever pour le patient les contre-indications, etc.

L'auxiliaire en pharmacie travaille généralement dans une officine sous la responsabilité et le contrôle du pharmacien.

Il délivre des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire, ainsi que des dispositifs médicaux. Il exécute des préparations magistrales ou officinales. Il aide à la gestion des mouvements des produits en conformité avec les réglementations en vigueur. L'activité implique le respect des règles strictes d'hygiène.

Dans le cadre d'une officine, il est en contact permanent avec la clientèle. Lorsque le conseil au client sort du cadre de sa fonction, il sollicite l'aide du pharmacien. Cette activité est soumise à des règles déontologiques particulières dont le secret professionnel.

L'auxiliaire en pharmacie est une personne qui assiste le pharmacien dans son travail. Elle assure le suivi des dossiers de la clientèle et effectue l'inventaire des médicaments et des produits pharmaceutiques. Elle fait également le comptage des comprimés et des capsules, fait l'embouteillage des liquides et l'empotage des onguents et des crèmes. Elle prépare les étiquettes, fait les factures et effectue les transactions à la caisse. Elle classe et range les médicaments, les dossiers et les ordonnances.

Les tâches sont exécutées sous la responsabilité et le contrôle du pharmacien :

- ✓ Accueillir le client, identifier sa demande, ses besoins et y répondre dans les limites des compétences qui lui sont confiées ;
- ✓ Utiliser le vocabulaire médical et pharmaceutique de base ;
- ✓ Aider à la gestion des mouvements des produits : appliquer les procédures pour la réception, le contrôle de conformité, le rangement, l'étiquetage...
- ✓ Délivrer des médicaments conformément aux dispositions légales et à la réglementation professionnelle ;
- ✓ Informer sur : la posologie, la conformité d'une prescription, les modes de conservation, les règles d'hygiène ou de sécurité lors de leur utilisation, l'évolution des produits, leur conditionnement et leur usage ;
- ✓ Communiquer au client les informations nécessaires au bon usage des produits délivrés (éventuellement faire appel au pharmacien responsable) ;
- ✓ Délivrer d'autres produits tels que dispositifs médicaux, denrées alimentaires, produits cosmétiques en tenant compte des besoins du client ; donner éventuellement des conseils.

Former des élites, c'est notre métier